

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 135

présenté par

Mme Riotton, Mme Violland, M. Armand, M. Roseren, Mme Brulebois, M. Dunoyer,
Mme Spillebout, Mme Piron, M. Rudigoz, M. Le Gac, M. Fait, Mme Le Peih, Mme Delpech,
Mme Pitollat, M. Lovisolo, M. Olive, M. Vuibert, M. Vuilletet, Mme Tanzilli, M. Metzdorf,
M. Marion, M. Royer-Perreaut, M. Lamirault, Mme Rilhac, M. Vojetta et Mme Melchior

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.